**Contrat de location d’instrument à archet**

**Année 2019-2020 Ecole :…………………………………………………….**

**Nom de l’ élève ………………………………………………………………………………….. Coordonnées (adresse , adresse-mail, tél ) : ………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………...**

**s’engage à verser la somme de ............................................................... Pour la location de l’ instrument de référence……………………………………… sur le compte coché ci-dessous :**

**O Ecole de Musique de Rouvroy rue du Huit septembre B.6767 Dampicourt IBAN : BE47 0003 2533 6380**

**O Les Petits Violons  7, rue Jean B 6767 Torgny IBAN : BE85 3601 0943 5406**

**L’ instrument est mis à votre disposition pour une année. Veuillez le rendre dans l’ état dans lequel vous l’ avez reçu . Un entretien chez le luthier de votre choix s’ impose donc avant de rendre l’ instrument ( rentrée de septembre ou autre ) Sont à votre charge : le nettoyage et le réglage de l’ instrument et de l’ archet, le remplacement des cordes des violons et la réparation de dégâts éventuels. L’ école prend en charge le remêchage de l’ archet , le remplacement éventuel du chevalet et celui des cordes des violoncelles Veuillez présenter une description du travail effectué approuvé par le luthier comme la facture ou sa copie L’ instrument est assuré contre tous risques avec une franchise de 62€. Toutefois , l’ assurance ne couvre pas l’ entretien annuel.**

**DATE SIGNATURE**

**Contrat de location d’instrument à archet**

**Année 2019-2020 Ecole :…………………………………………………….**

**Nom de l’ élève ………………………………………………………………………………….. Coordonnées (adresse , adresse-mail, tél ) : ……………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..**

**s’engage à verser la somme de ............................................................... Pour la location de l’ instrument de référence………………………………………… sur le compte coché ci-dessous :**

**O Ecole de Musique de Rouvroy rue du Huit septembre B.6767 Dampicourt IBAN : BE47 0003 2533 6380**

**O Les Petits Violons  7, rue Jean B 6767 Torgny IBAN : BE85 3601 0943 5406**

**L’ instrument est mis à votre disposition pour une année. Veuillez le rendre dans l’ état dans lequel vous l’ avez reçu . Un entretien chez le luthier de votre choix s’ impose donc avant de rendre l’ instrument ( rentrée de septembre ou autre ) Sont à votre charge : le nettoyage et le réglage de l’ instrument et de l’ archet, le remplacement des cordes des violons et la réparation de dégâts éventuels. L’ école prend en charge le remêchage de l’ archet , le remplacement éventuel du chevalet et celui des cordes des violoncelles Veuillez présenter une description du travail effectué approuvé par le luthier comme la facture ou sa copie L’ instrument est assuré contre tous risques avec une franchise de 62€. Toutefois , l’ assurance ne couvre pas l’ entretien annuel.**

**DATE SIGNATURE**